

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Il s'agit de dénommer une voie nouvelle du 7^e arrondissement du nom de Jean Gay, et c'est donc un grand plaisir que de donner satisfaction à cette demande pour honorer un très grand Résistant Lyonnais qui a beaucoup œuvré dans le mouvement ouvrier et je crois que Nicole Gay veut donner quelques précisions sur ce sujet.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous approuvons bien évidemment la décision de donner le nom de Jean Gay à une artère lyonnaise et nous en remercions Jean-Pierre Flaconnèche, Maire du 7^e arrondissement.

Cette décision répond à une demande ancienne des résistants et déportés et notamment de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance et de la FNDIRP dont Jean Gay sera un des fondateurs.

Jean Gay fut un militant durant toute sa vie, s'engageant politiquement au Parti Communiste Français en 1931. Arrêté et emprisonné en juillet 1932 pour avoir participé à une manifestation de chômeurs, il sera responsable du syndicat des chauffeurs de transports en commun de Lyon, puis changeant de profession, il deviendra en 1937, secrétaire de la section syndicale de la CGT des ouvriers de Berliet.

Il fera partie des victimes de la répression policière et arrêté lors des grèves et manifestations de fin novembre 1938 contre les décrets-lois Daladier. Refusant la politique de capitulation, il sera une nouvelle fois arrêté pour avoir combattu la politique de la bourgeoisie et du patronat en juin 1940, politique qui s'est traduite par le vote honteux en faveur de Pétain par les parlementaires à Vichy le 10 juillet 1940.

80 parlementaires du « chemin de l'honneur » dont André Philip, député du Rhône ou encore Justin Godard, Maire de Lyon à la Libération, se sont opposés à la dictature de l'ex-maréchal. Les députés communistes, quant à eux, étaient déjà arrêtés et emprisonnés depuis octobre 1939.

C'est sous sa responsabilité que sera créé, sur l'agglomération lyonnaise, le service « Action ouvrière » destiné à organiser la propagande de la Résistance dans les milieux ouvriers et les entreprises. Il aidera également à la constitution de syndicats clandestins.

Son action dans la Résistance le mettra en rapport avec les Groupes Francs et il participera à l'organisation de nombreux sabotages dans les entreprises lyonnaises collaborant avec l'occupant Nazi.

Arrêté le 7 mars 1944, il connaîtra la torture à l'école de santé, puis Montluc et la déportation au camp de Neuengamme.

De retour en France, il deviendra président de la Fédération du Rhône de la FNDIRP.

Jusqu'à sa mort en 1984, il restera fidèle à ses engagements.

Je voudrais souligner l'importance de donner à des lieux publics le nom de personnes telles que Jean Gay. Cela permet de rappeler aux générations actuelles et futures cette page importante et déterminante de notre histoire nationale et ce que fut la Résistance. Cela à un moment où sont remis en cause les acquis et les institutions issus du programme du Conseil national de la Résistance et où sous des formes diverses, il est tenté de banaliser, voire de réhabiliter, les acteurs de la collaboration comme nous avons pu le voir hélas récemment avec Berliet dans le journal « Le Progrès ».

J'aurais été fier d'avoir un tel parent. Je n'ai aucun lien de parenté avec Jean Gay.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)